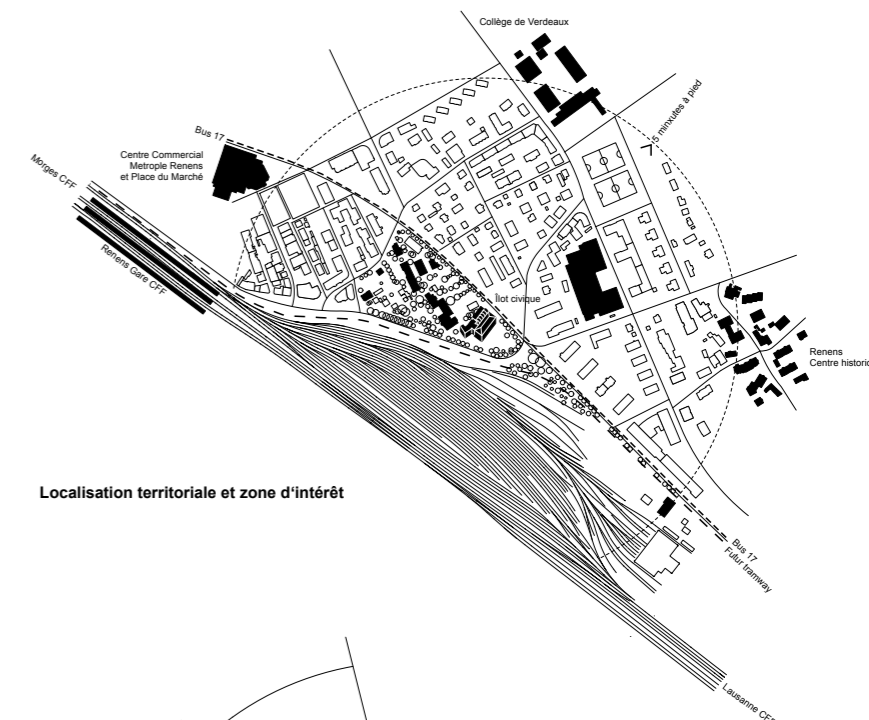
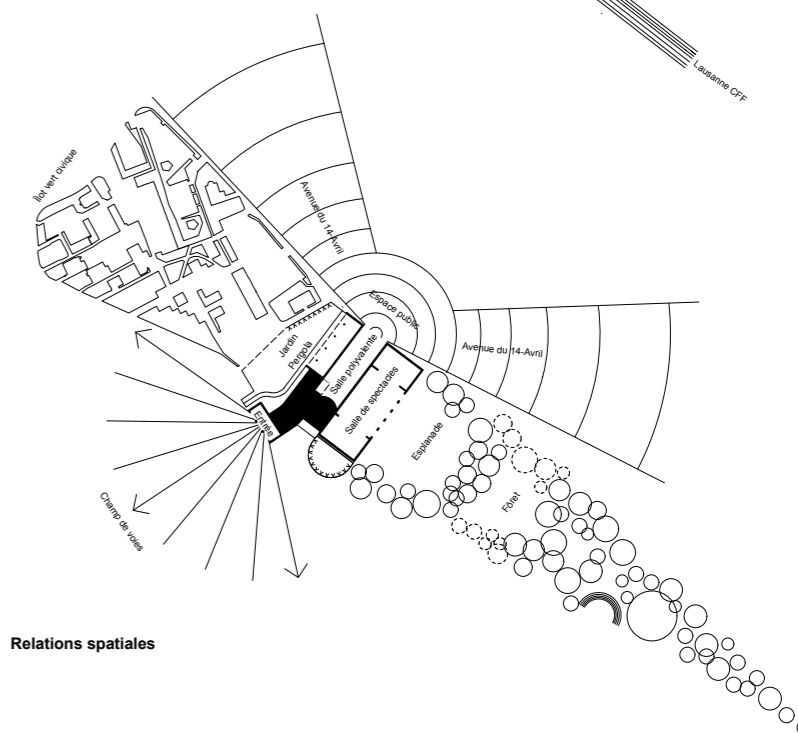


CHEMINS DE DÉSIR

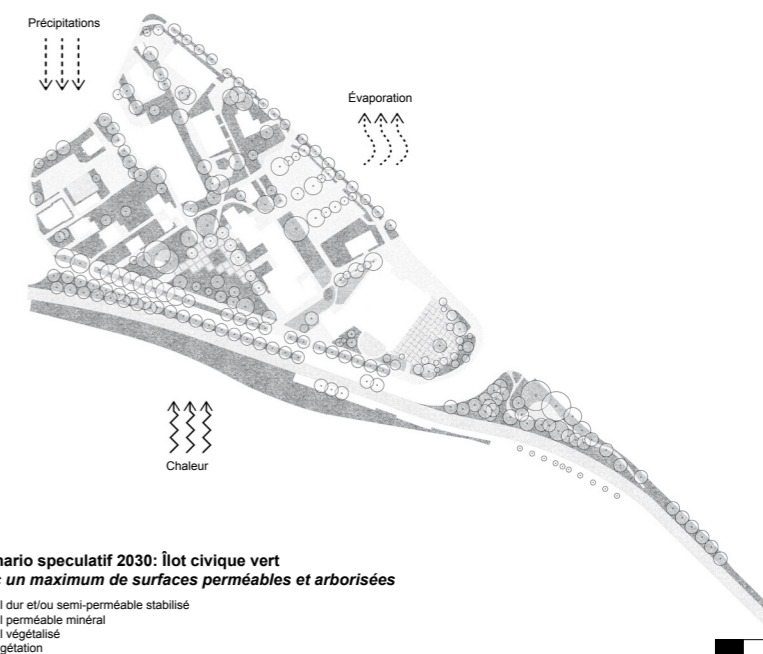
vers un nouvel espace civique

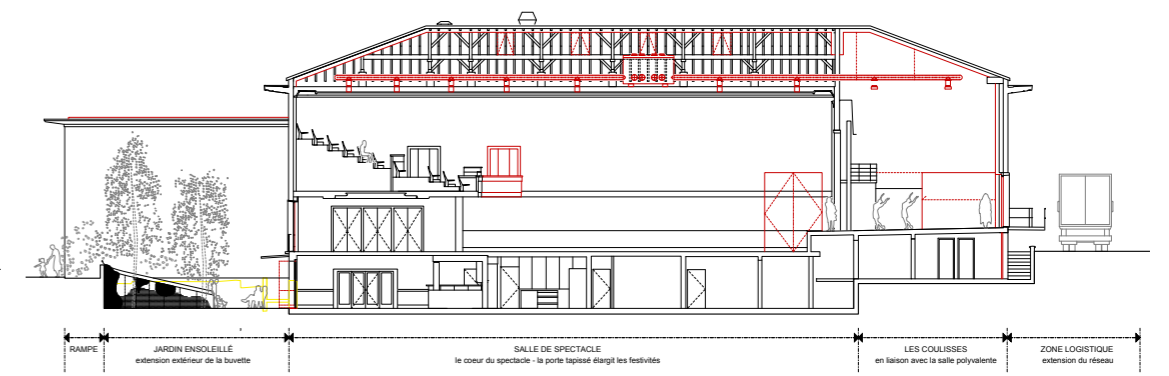
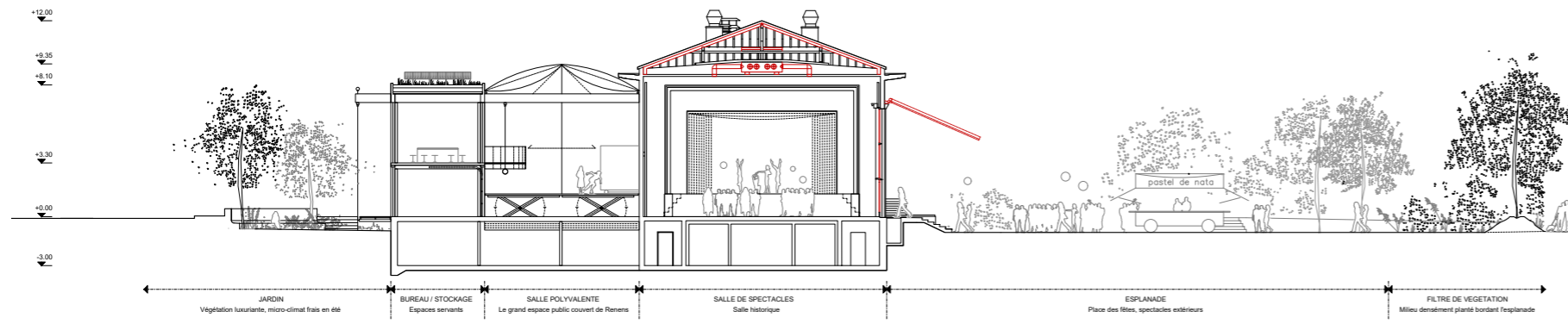


Localisation territoriale et zone d'intérêt



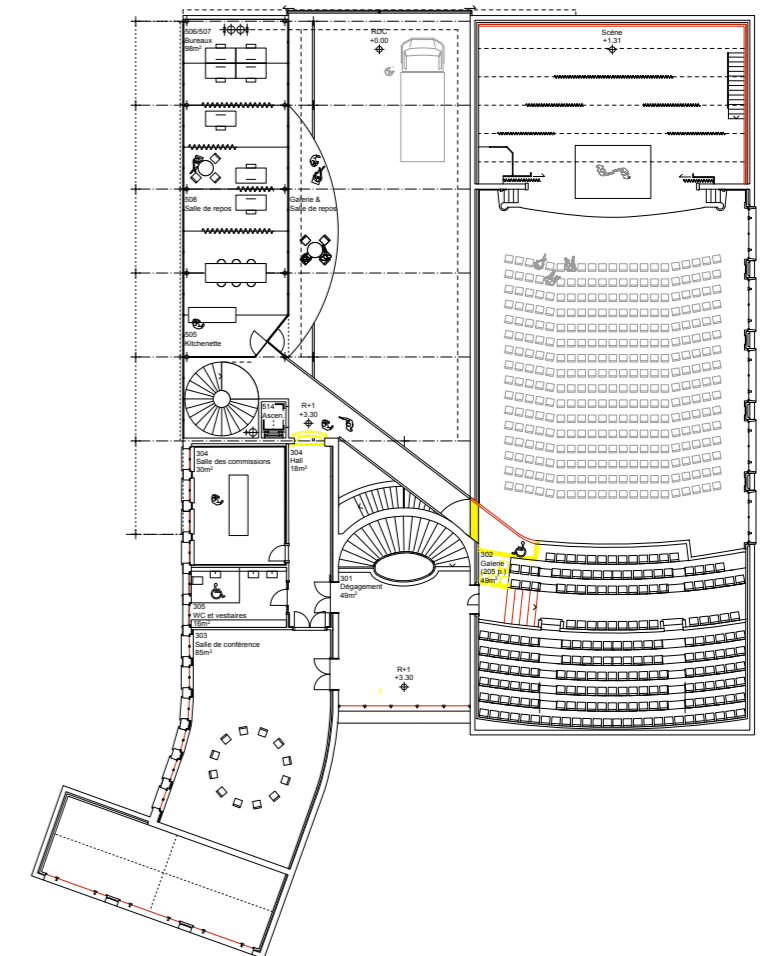
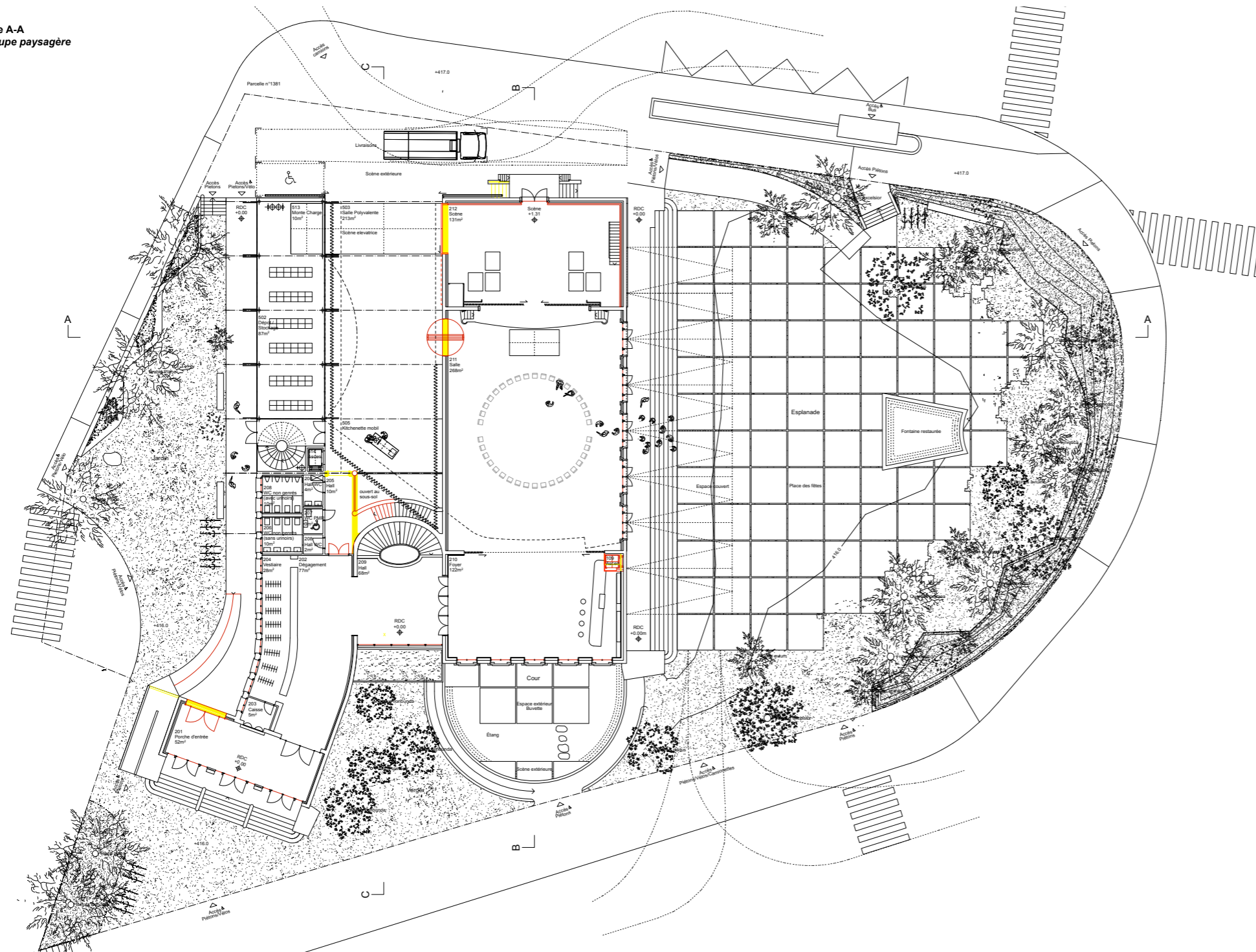
Relations spatiales

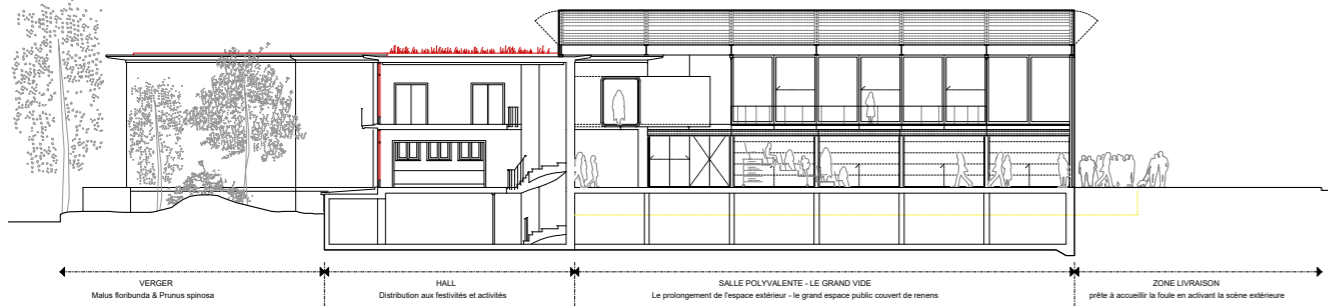




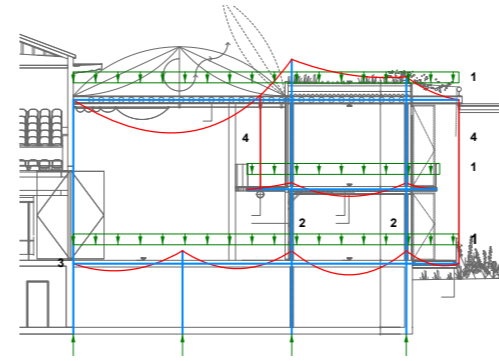
Coupe A-A
La coupe paysagère
1:200

Coupe B-B
La buvette et son jardin ensoleillé
1:200





Coupe C-C
La salle polyvalente comme extension de l'espace public
 1:200



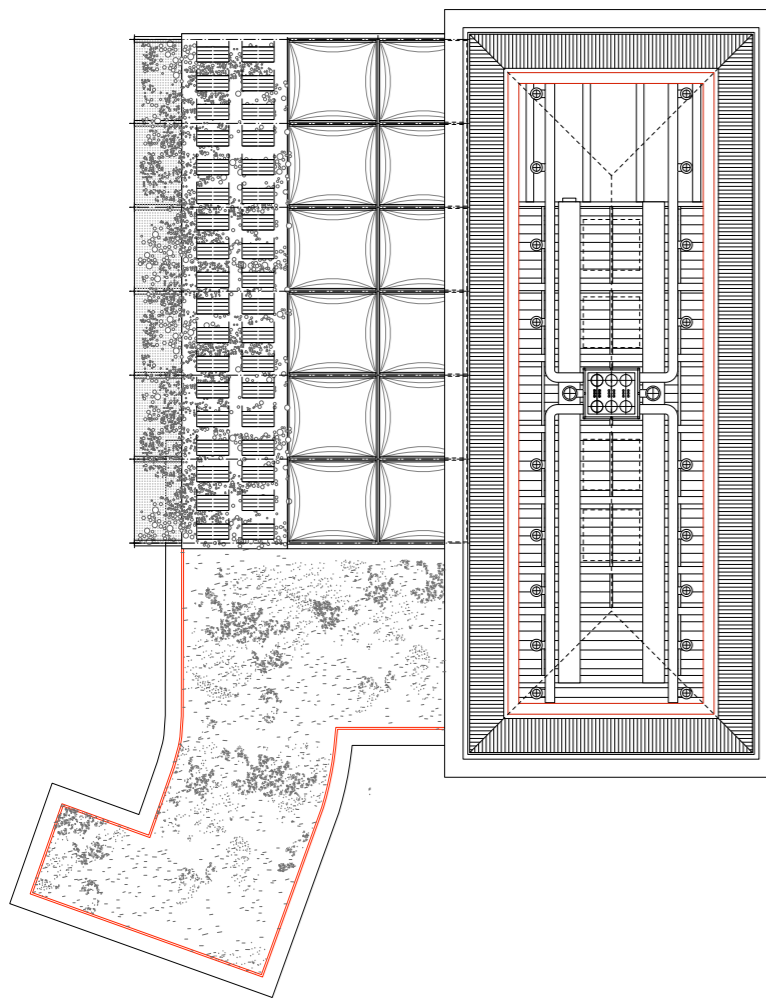
Principe structurel
Squelette en acier avec dalle composite acier-béton

- 1 Poutres en acier
- 2 Poteaux en acier
- 3 Dalle en béton coulé sur place
- 4 Tirants métalliques

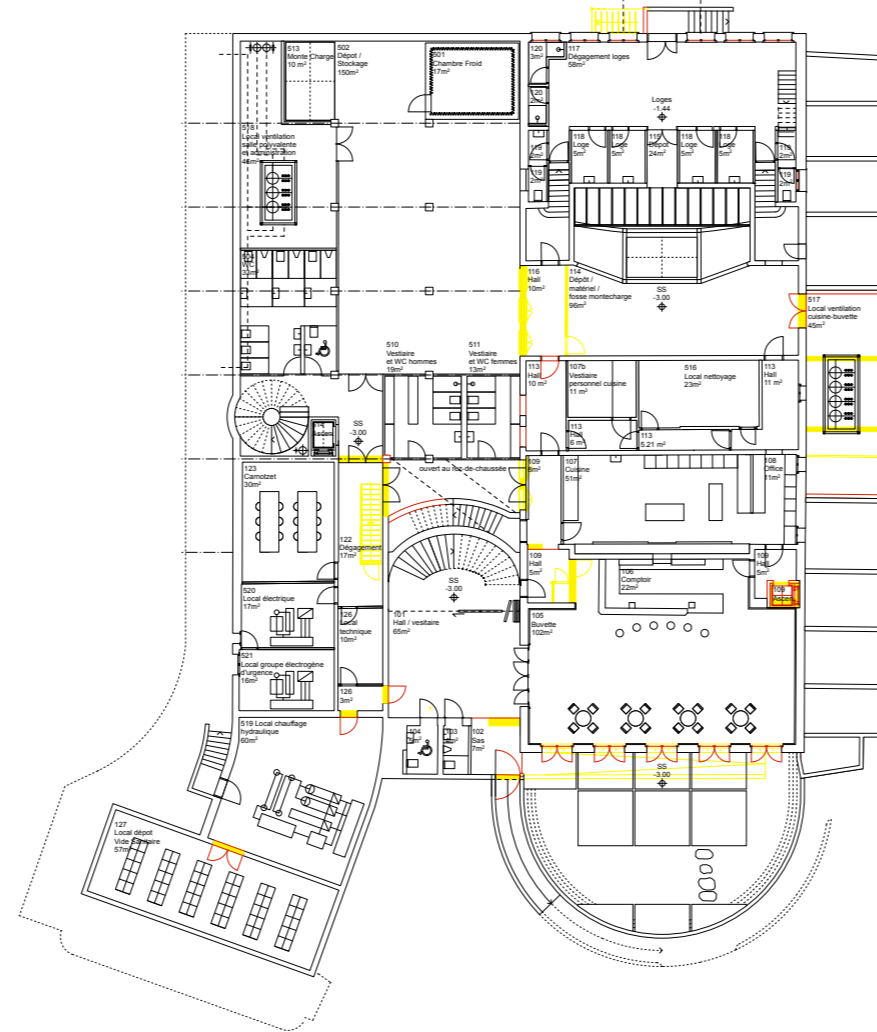
— Compression
 — Traction
 — Forces extérieures



La salle polyvalente s'étend dans l'espace public: La scène peut être utilisée depuis deux côtés, de l'intérieur et de l'extérieur



Plan des toitures
 Entre les deux volumes se forme le grand vide - la nouvelle salle polyvalente
 1:200



Plan du sous-sol
 Stockage, locaux techniques, loges et buvette avec son jardin ensoleillé
 1:200



En haut: Jardin public et vue sur la façade nord-ouest de l'agrandissement
 En bas: L'esplanade avec espace ombragé devant la Salle de spectacles



L'agrandissement est un volume compact et densément programmé qui génère un vide le long de la Salle de spectacles. Cet interstice, entre neuf et existant, s'ouvre sur la rue, accueille la salle polyvalente et constitue le nouvel espace civique couvert de Renens.

Grâce à cette intervention, le complexe existant hermétique se transforme en une figure perméable. En effet, les espaces existants sont intégrés dans une nouvelle chorégraphie où des relations spatiales intérieures inédites se projettent jusque dans les espaces extérieurs et offrent de multiples possibilités d'appropriation pour accueillir un large spectre d'événements. Le traitement sensible de l'existant permet de le faire évoluer vers le présent: des interventions ponctuelles et des transformations efficaces permettent à sa substance bâtie d'entrer en dialogue avec la nouvelle extension. «Chemins de Désir» renforce le lieu de mémoire que constitue la Salle de spectacles en la conservant, en la complétant et en l'intégrant dans de nouvelles perspectives afin de la porter vers un futur durable en tant que lieu essentiel à l'activité sociale et politique de la Ville de Renens.

Dans l'agrandissement, la simplicité de la structure porteuse et un langage architectural caractérisé par une utilisation simple et directe des matériaux de constructions lui confère robustesse, adaptabilité et longévité. Les entrelacements directs entre espaces intérieurs et extérieurs s'inscrivent dans un horizon urbain et paysage plus large et font de la nouvelle Salle de spectacle un lieu véritablement accessible, accueillant et ouvert au public. La perméabilisation des sols de ces différents espaces extérieurs ainsi que l'ajout de végétation locale créent des espaces biodivers, fonctionnels et variés, et intègrent la parcelle dans le réseau écologique de Renens.

NOUVEL ESPACE PUBLIC:

SIGNIFICATION TERRITORIALE ET ZONE D'INTÉRÊT

Alors que Renens s'agrandit et que les développements de densification se multiplient, les réserves foncières communales s'épuisent et la pression sur l'espace public s'intensifie; la privatisation, la fragmentation et la densification mettent en péril les zones accessibles à tous. Dans cette ville saturée, l'agrandissement de la Salle de spectacles représente un potentiel à exploiter afin de revaloriser le domaine public.

La position de la parcelle, au centre névralgique de la commune, entre son cœur historique et la gare CFF, le long des voies ferrées, des grands axes routiers et des lignes de transports public lui offre des possibilités exceptionnelles: la zone d'intérêt du projet doit se prolonger au-delà du périmètre de réflexion, le long des axes routiers et ferroviaires en incluant également l'îlot urbain regroupant les programmes communaux, défini par la rue de Lausanne, l'avenue du 14-Avril et la rue de l'Avenir.

Grâce à la réorientation de la Salle de spectacles vers la ville, grâce aux espaces intérieurs se prolongeant sur l'extérieur et tissant des relations urbaines insoupçonnées, et grâce aux accès et nouvelles adresses apparaissant de part et d'autre de l'ensemble existant, le projet acquiert une dynamique particulière: cette transformation permet de libérer la Salle de spectacles de son isolement et de son introversion en la faisant rayonner au sein d'un périmètre de référence bien plus vaste.

RELATIONS SPATIALES ET ESPACES DE TRANSITION

Dans le futur complexe de la Salle de spectacles, les espaces ne sont plus isolés; ils s'enchevêtrent dans des interdépendances programmatique, logistique et fonctionnelles en formant une nouvelle chorégraphie spatiale. Les espaces intérieurs s'étendent sur l'extérieur et se projettent vers un horizon urbain étendu: la nouvelle salle polyvalente se présente comme une extension de l'avenue du 14-Avril et devient ainsi une partie intégrante du domaine

public; la salle existante s'étend vers l'esplanade et donne sur le triangle boisé inscrit dans les espaces verts du réseau écologique de Renens; la buvette s'ouvre sur une cour intime et semi-enterrée avec, comme arrière-plan, le paysage ferroviaire; au nord-ouest, un jardin vient clore la succession d'espace extérieur public de l'îlot urbain de l'Hôtel de Ville.

L'unique circulation qui dicte le mouvement actuel des visiteurs est remplacée par une multitude de chemins de désir traversant des espaces existants ou neufs, intérieurs ou extérieurs mais également totalement ambivalents. En transgressant les limites de son enveloppe, de sa parcelle et de sa pensée, en ouvrant physiquement ses espaces intérieurs, en libérant des surfaces extérieurs généreuses et en abolissant les frontières, le projet devient un véritable espace civique.

AGENT CLIMATIQUE ET SOCIAL:

LA SALLE POLYVALENTE ÉPONGE

L'îlot urbain dans lequel la Salle de spectacles s'inscrit, contient les parcelles communales accueillant les bâtiments représentatifs de la vie sociale, politique et culturelle renanaise. Cet îlot civique se doit d'être vert, maximisant les surfaces perméables et arborisées afin de diminuer l'effet de l'îlot de chaleur. Un réseau piétonnier connectant les différents bâtiments communaux entre eux et avec le réseau de transport public doit être implémenté. L'îlot urbain fonctionne non seulement sur le plan écologique mais aussi sur le plan social en tant que lieu d'identification, d'échange et de culture accessible et ouvert à tous les habitants.

L'agrandissement de la Salle de spectacles agit dans ce sens. En effet, ses espaces extérieurs s'intègrent dans la séquence des espaces verts de l'îlot et s'offrent à des usages variés en étant conçu pour répondre aux besoins contemporains. Ainsi, La Salle de spectacles et ses abords jouent un rôle clé au sein de cet écosystème civique et écologique.

RÉPARTITION PROGRAMMATIQUE

L'agrandissement de la Salle de spectacles transforme l'espace résiduel du parking en nouvelle centralité. En effet, la nouvelle salle polyvalente se loge dans le vide qui apparaît entre l'existant et le nouveau volume compact, contenant les bureaux à l'étage et du stockage au rez-de-chaussée. Elle s'ouvre généreusement sur l'avenue du 14-Avril et s'étend dans l'espace public grâce à ses grandes portes coulissantes. La juxtaposition immédiate avec la salle historique permet une liaison directe tant au niveau des coulisses qu'au niveau de l'espace réservé aux spectateurs, permettant ainsi une multitude de représentations et d'utilisations possible. La salle polyvalente est équipée d'une scène hydraulique qui donne sur l'espace routier ce qui permet une livraison optimale de plein pied.

Une passerelle dessert les bureaux à l'étage. Selon les occasions, elle peut également servir de scène ou de tribune pour les spectateurs, offrant ainsi d'autres possibilités pour les événements. Les espaces de stockage au rez-de-chaussée permettent de servir directement les deux salles de plain-pied. Si besoin, ces espaces peuvent également être intégré à l'espace de la salle polyvalente. Ainsi, tout le rez-de-chaussée de l'extension peut être mis au service de la grande salle en cas de grande représentation. Cette organisation pragmatique des espaces offre une efficacité maximale en termes de logistique.

STRATÉGIE DE RENOVATION

Des modifications locales et minimales intègrent les voies de circulation existantes aux nouvelles possibilités d'entrer, traverser et utiliser le Salle de spectacles: un accès au jardin depuis le porche d'entrée, la prolongation de la rampe pour desservir la nouvelle salle par l'extérieur, l'entrée de la salle polyvalente par le couloir donnant sur les vestiaires, la prolongation d'un escalier existant reliant désormais la buvette à la salle polyvalente, la liaison des deux salles par leurs scènes et leurs parterres, une voie de fuite supplémentaire pour la galerie de la Salle de spectacles.

L'extension ne représente pas une intervention autonome et indépendante mais s'entremêle avec la structure existante, en célébrant leur rencontre et en multipliant leurs potentiels d'utilisations.

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEURS ET PAYSAGE

A partir d'anciennes terres agricoles, le site a suivi une transformation urbaine. Au fil des ans, le paysage a été altéré par étapes, reflétant les changements esthétiques, les besoins sociétaux et les priorités environnementales. Aujourd'hui, la substance minérale et végétale présente dans les environs est un palimpseste de ces contextes passés. En considérant le périmètre de réflexion comme tel, l'approche contemporaine cherche à conserver et à glorifier l'existant, tout en créant des espaces plus perméables et plus vivables pour les communautés humaines et autres écosystèmes.

Au côté de la Salle de spectacles, plusieurs espaces publics forment un îlot urbain, bordé par des axes routiers, les lignes ferroviaires et la future ligne de tram. Cet environnement influence la conception du paysage, depuis les conditions du sol qui négocient la perméabilité et l'accessibilité, jusqu'à la végétation qui atténue les nuisances sonores et la pollution des axes routiers. L'évolution future du site offre un potentiel pour la biodiversité urbaine en introduisant des espèces endémiques tout en respectant les milieux écologiques existants. Même le fragment du « triangle forestier », offre un refuge à une variété d'espèces végétales, dont plusieurs arbres anciens. L'esplanade s'inscrit dans cette logique avec des sols, arbustes et arbres qui se développent vers une continuité écologique, joignant les différentes parties du paysage urbain.

De larges joints viendront découper le revêtement de sol de l'esplanade pour assurer sa perméabilité. Sa périphérie sera topographiquement surélevée et végétalisée. Une cour semi-enterrée abritera un jardin intime qui servira de terrasse plantée

à la buvette. A l'est, un jardin luxuriant au sol perméable formera un nouveau microclimat et servira de pilote à la qualification des zones situées plus à l'est, dans le reste de l'îlot urbain.

STRUCTURE ET PRINCIPES CONSTRUCTIVES

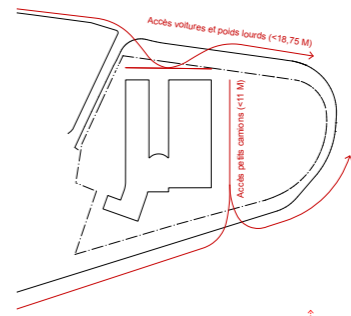
Entre l'existant et l'extension, le vide accueillant la salle polyvalente a une portée de 9.8m. La structure primaire du bâtiment est conçue en acier. La dalle au-dessus du nouveau sous-sol est construite en béton coulé sur place et permet de supporter les charges potentiellement importantes liées au stockage de matériel. La structure primaire au-dessus est constitué d'une ossature en acier avec un plancher mixte béton-acier. Les distances entre les axes sont de 4.5m dans le sens de la longueur. L'ossature métallique comporte deux poteaux dans la zone bureaux/stockage et des tirants qui suspendent la coursière intérieure aux poutres primaires. Toutes les poutres sont conçues comme des poutres continues afin de répartir le plus uniformément possible les moments dans la travée. Elles ont une hauteur statique de 50cm et repose d'un côté sur le mur massif de l'existant. Les planchers mixtes permettent d'obtenir une hauteur statique de plancher mince et de réduire le temps de construction. Des contreventements sont encore prévus entre certains poteaux afin d'assurer le contreventement. D'une manière générale, toutes les dimensions des éléments de construction ont été optimisées pour obtenir une structure porteuse économique avec une flexibilité d'utilisation maximale. La structure porteuse peut donc être qualifiée d'efficace, de robuste, d'économique et de durable.

CONCEPT ÉNERGÉTIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

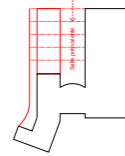
En plus de former un ensemble compact et énergétiquement efficace, le volume de l'extension, qui est en contact direct avec le bâtiment existant, réduit considérablement la surface de façade exposée aux conditions extérieures. Cette stratégie volumétrique est au cœur du concept climatique visant à améliorer les performances thermiques de l'enveloppe existante. À cela s'ajoutent des mesures locales efficaces, respectueuses du bâtiment classé au patrimoine : un enduit isolant performant sera appliqué sur le reste des façades, une isolation intérieure sera installée dans les espaces en contact avec l'extérieur dépourvus de boiseries ou de décors de valeur, les huisseries des fenêtres seront restaurées et équipées d'un double vitrage sous vide, et les toitures seront isolées soit par l'intérieur, soit par l'extérieur, selon les préconisations du service des monuments historiques.

L'ajout de protections solaires amovibles permettra de limiter la surchauffe estivale tout en optimisant les gains solaires en hiver. La ventilation naturelle sera privilégiée, tant pour le bâtiment existant que pour l'extension. La nouvelle salle polyvalente bénéficiera d'ouvertures zénithales à ses deux extrémités, tandis que la Salle de spectacles existante sera ventilée par une entrée d'air frais dans le plénum situé sous l'escalier de l'esplanade, avec évacuation au-dessus de la scène et par la toiture. Les espaces administratifs seront également ventilés naturellement. Cette approche permettra de dissiper une grande partie de la chaleur accumulée pendant la journée et d'assurer le confort des utilisateurs en été.

Les installations de ventilation seront entièrement renouvelées avec des monoblocs installés à proximité des espaces desservis. La nouvelle salle polyvalente et les vestiaires/sanitaires partageront une installation de ventilation double flux. La chaufferie sera déplacée et prête à recevoir un raccordement au chauffage urbain. Le système de distribution par radiateurs sera conservé, moyennant un entretien des conduites, le remplacement des éléments défectueux et la rénovation des émetteurs. Les matériaux nécessaires à la construction de l'extension privilégieront le réemploi et les ressources locales, afin de minimiser l'énergie grise. Les éléments structurels en acier (poutres HEB) sont standardisés pour faciliter le réemploi de matériaux issus de la déconstruction. Le béton armé sera utilisé uniquement là où il est indispensable pour des raisons structurelles, et les sous-sols seront construits en béton de terre.

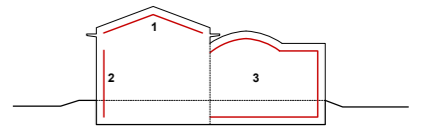


Concepte logistique



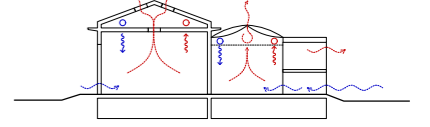
Idée conceptuelle

La salle polyvalente vers l'espace public



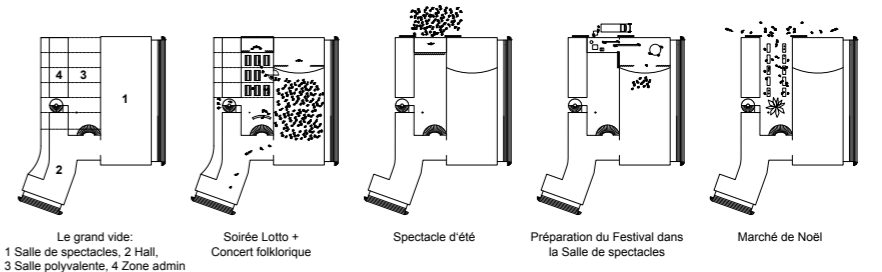
Stratégie d'isolation de l'enveloppe existante

- 1 toitures isolées de l'intérieur
 - 2 fenêtres équipées d'un double vitrage sous vide
 - 3 l'extension comme volume isolant réduit la surface de façade exposée aux conditions extérieures
- + isolation intérieure installée dans les espaces en contact avec l'extérieur dépourvus de boiseries ou de décors de valeur
+ enduit isolant extérieur sur les façades existantes



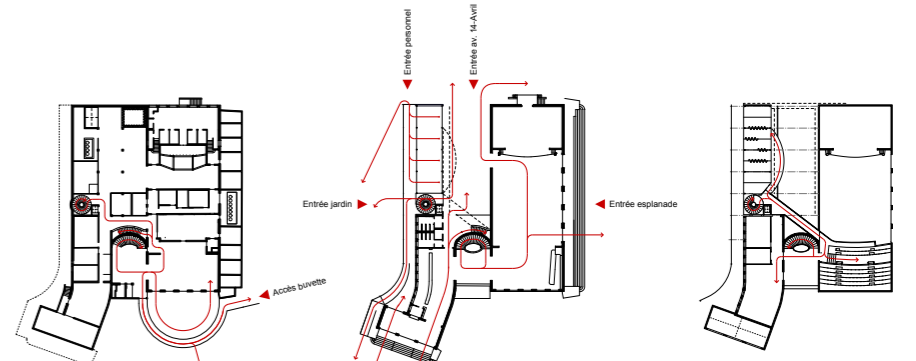
Ventilation

- Air pulsé ventilé mécanique
- Air extrait ventilé mécanique
- Ventilation naturelle par volet



Flexibilité et polyvalence: un espace hybride

Scénarios d'utilisation de la Salle de spectacles avec la nouvelle salle polyvalente



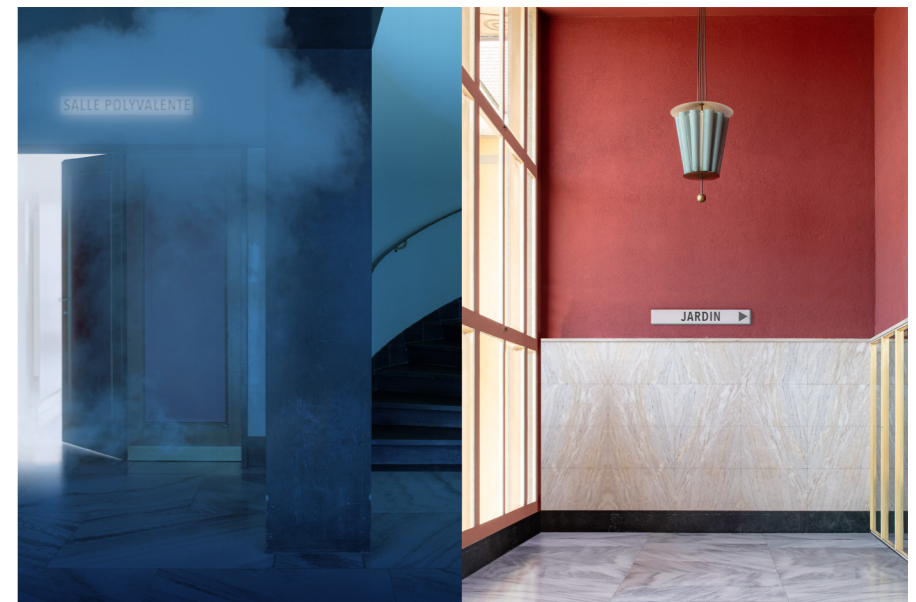
Gestion de Flux - Les chemins de désir



Esplanade - Espace délimité par la végétation, perméable et végétalisé

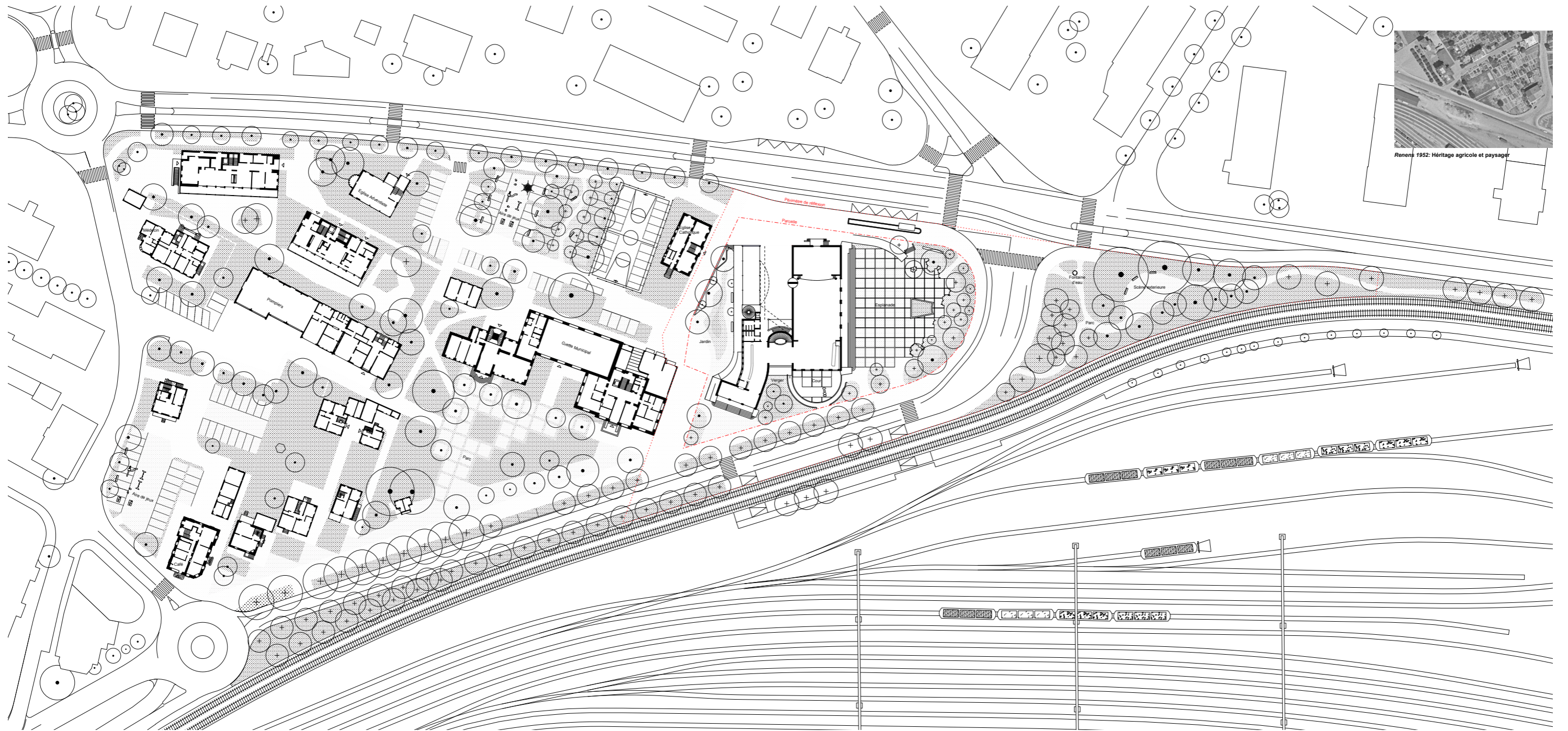


La buvette et son jardin intime



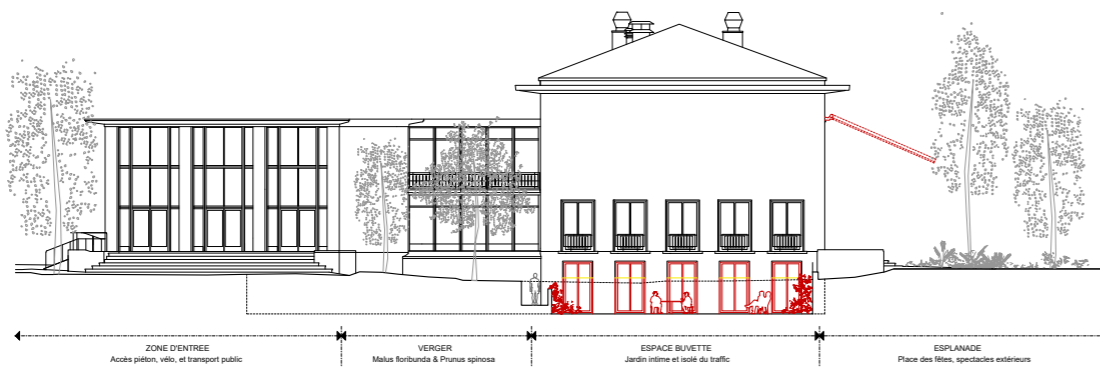
Sortie vers le jardin

Entrée vers la nouvelle salle polyvalente

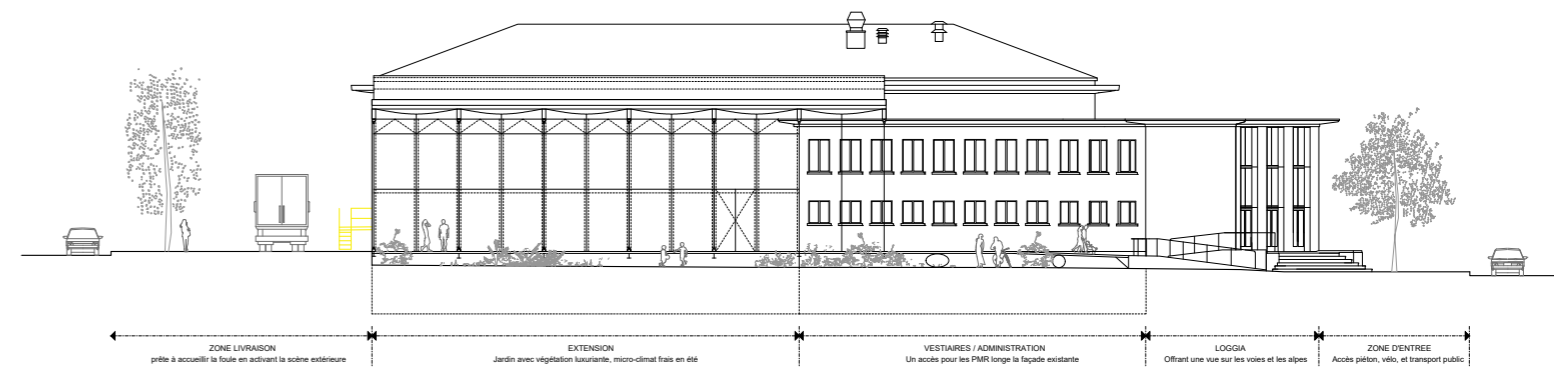


Plan de situation
Nouvel espace civique
 1:600

- Sol dur et/ou semi-perméable stabilisé
- Sol perméable minéral
- Sol végétalisé
- Végétation basse
- Arbre ou arbuste existant
- Arbre ou arbuste neuf



Façade sud-ouest
Accès depuis la rue de Lausanne
 1:200

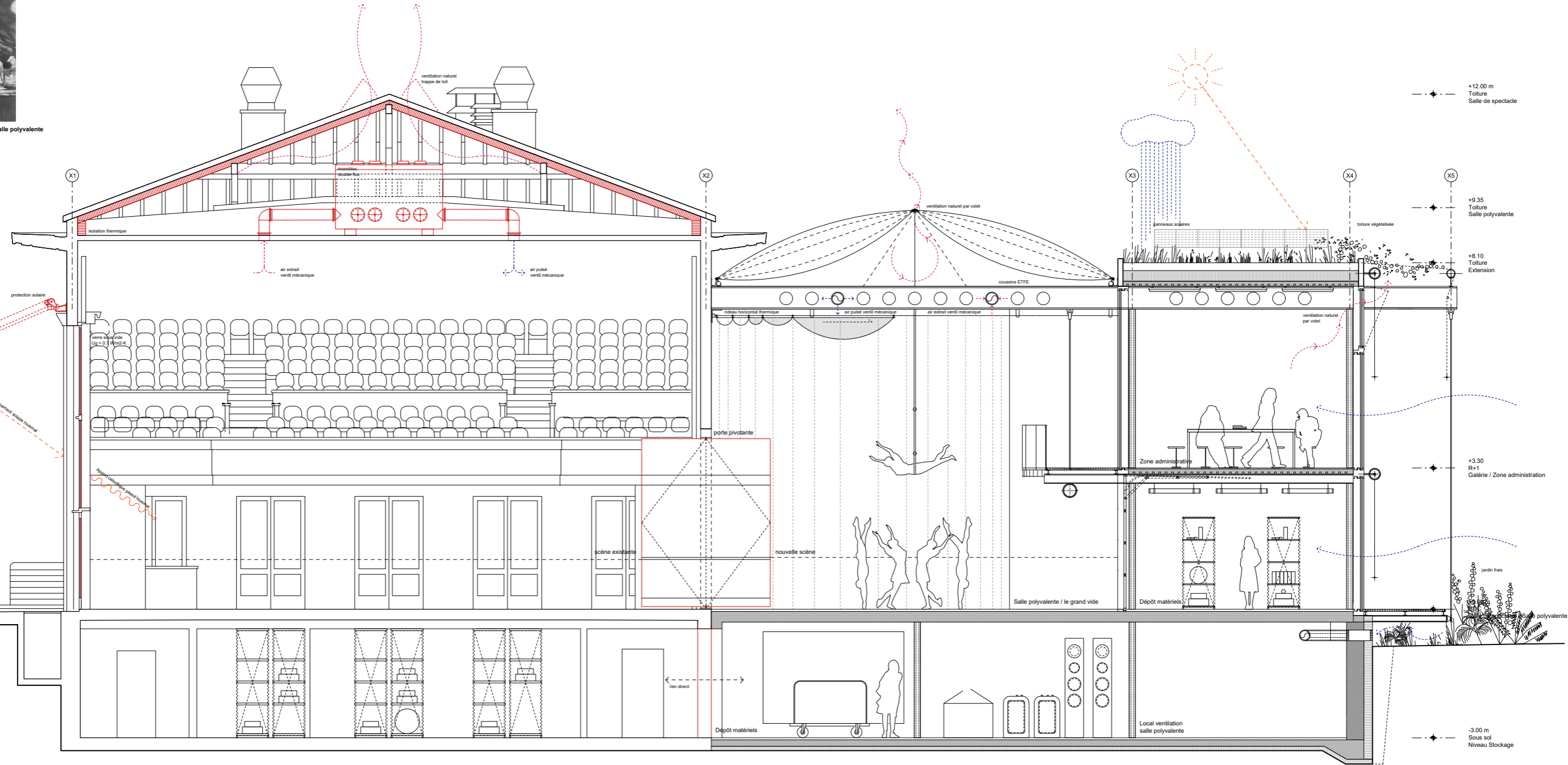


Façade nord-ouest
La nouvelle façade donnant sur le jardin
 1:200

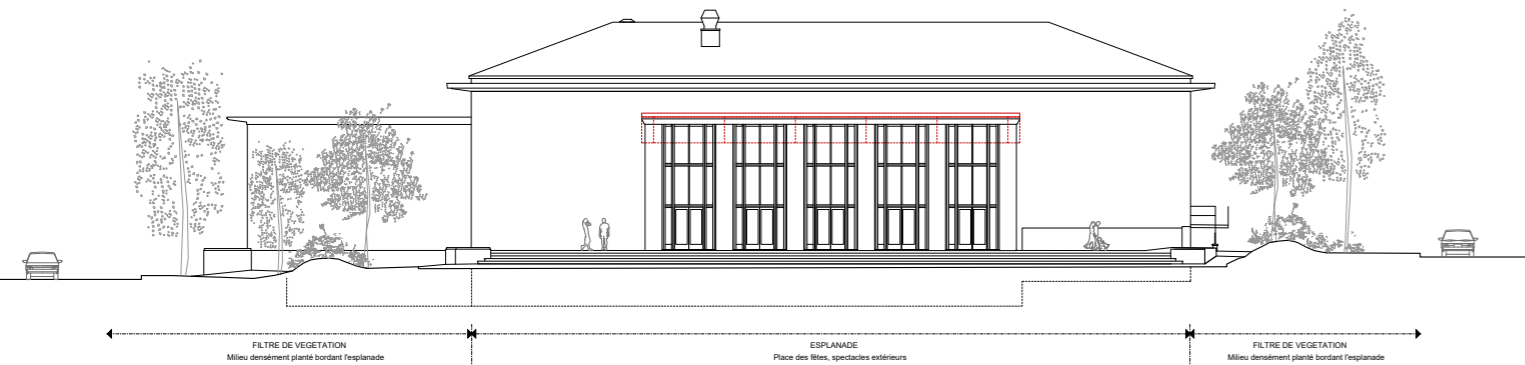




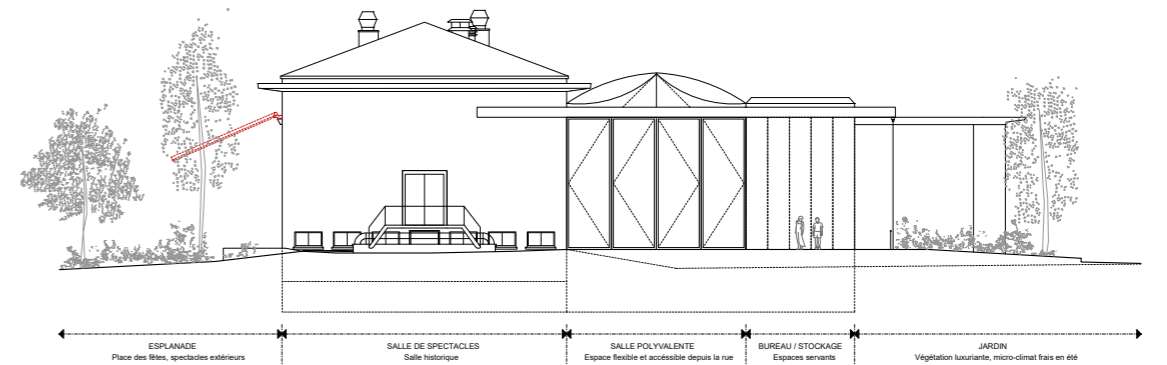
Référence: Souper de la commune dans la nouvelle Salle polyvalente



Coupe constructive
Séquence spatiale de la Salle de spectacles de Renens
1:50



Façade sud-est
L'esplanade et son voile solaire
1:200



Façade nord-est
La Salle de spectacles avec sa nouvelle salle polyvalente depuis l'avenue du 14 Avril
1:200

